

Notre Dame des Landes : toujours porté par des mensonges

Nicolas Hulot, Yves Cochet, Jean-Marc Jancovici, expert du climat, Philippe Labat, expert pétrolier, toutes les grandes ONG environnementales le disent : ce projet de nouvel aéroport est une bêtise, une ineptie, une aberration, tant sur le plan économique que sur les plans écologique et humain.

A l'issue du Grenelle de l'environnement, Nicolas Sarkozy a conclu qu' « *un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé* » et que « *ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'on ne pouvait pas faire autrement.* ». Ce Grenelle concluant à ne pas augmenter les capacités aéroportuaires aurait dû permettre d'abandonner ce projet inutile et destructeur sans perdre la face. Et bien non. Jean-Marc Ayrault le premier et d'autres hommes politiques locaux continuent à la défendre avec entêtement, répétant inlassablement les mêmes mensonges.

En réponse à leurs propos, voilà ce qu'il en est en réalité :

- 1- **Le trafic diminue.** Le nombre d'avions commerciaux décollant et atterrissant à Nantes a diminué de 20 % depuis 2000. Il est vrai que le nombre de passagers a augmenté ces deux dernières années mais les avions sont beaucoup moins nombreux, grâce à un meilleur remplissage. L'arrivée de Ryanair à Nantes Atlantique a été la raison principale de l'augmentation du nombre de passagers. Rappelons que cette compagnie low cost a bénéficié de 80 % de réduction des taxes locales la première année, 50 % la deuxième et bénéficiera de 20 % de réduction la troisième année.
- 2- **Nantes Atlantique continuera de fonctionner** quand l'aéroport de Notre Dame des Landes sera en fonction, s'il l'est un jour. Il ne s'agit donc pas d'un transfert d'aéroport mais bien d'une augmentation de capacités. Il est prévu que Nantes Atlantique continue de fonctionner pour la société Airbus mais aussi pour d'autres vols (cela ne peut se faire uniquement pour Airbus car la société Boeing attaquerait en justice pour enfreinte à la concurrence). Il est en outre très probable que des vols atterrissent à Nantes Atlantique en cas de brouillard sur Notre Dame des Landes, ce qui est fréquent.
- 3- **Il est possible d'éviter le survol de Nantes en conservant Nantes Atlantique comme seul aéroport.** Des solutions existent, beaucoup moins coûteuses, beaucoup plus respectueuses de la terre et de l'existant, notamment celle de Solidarités Ecologie, consistant à réorienter la piste actuelle car une seule piste suffit. Cette proposition ne perturbe ni les PLU

voisins ni le projet de forêt urbaine. Il y a eu jusqu'à présent un refus total d'étudier cette proposition. Le Conseil général a effectué un travail sur un schéma qui n'a rien à voir avec la proposition. Il y a plusieurs mois, son Président a reconnu devant des membres de l'association que ses services avaient falsifié la proposition. Ceux-ci devaient revoir leur copie. Rien n'a été fait à ce jour.

Sachez en outre que Nantes Atlantique accueille toujours les petits avions, de type aéroclub (15 % des mouvements -atterrissages et décollages- !) alors que ce trafic a depuis longtemps disparu des grands aéroports !

MM. Ayrault (qui a toujours refusé de rencontrer les associations s'opposant au projet), Fillon, Auxiette, Mareschal et Antonini, s'accrochent à ce projet mégalomane car ils rêvent d'une très grande métropole nantaise. Ils voient les délégations chinoises et indiennes venir admirer le beau joujou français, au ¾ vide, pour passer commande d'aéroports semblables aux grosses entreprises de BTP... Un commissaire enquêteur de l'Enquête publique confiait « en off » : « *Vous ne pouvez pas imaginer les pressions que nous subissons pour que cet aéroport se fasse !* ».

A notre échelle locale, chez nous, nous vivons ce qui se passe actuellement dans de multiples endroits de la planète : destruction de la terre nourricière, de l'agriculture locale, de la biodiversité, aggravation des pollutions et des risques (risques d'inondations) pour le profit d'intérêts économiques, financiers et politiques.

Tout cela est inadmissible ! Nous refusons la réalisation de cet équipement.